



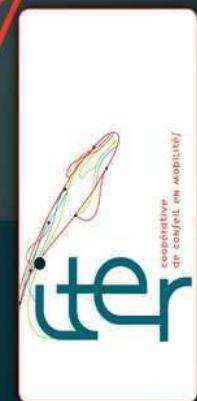
Élaboration du Plan d'Accessibilité des Voiries et Espaces publics

## DOCUMENT FINAL

(sur la base de la présentation au Comité de Pilotage du 28/09/2011 et  
une actualisation de la partie programmation de décembre 2012)

Ville de Carcassonne

PAVE de Carcassonne - version 05e du 8/01/2013



24 boulevard Riquet  
31 000 Toulouse  
T / 05 62 73 53 93

18/20 rue Claude Tillier  
75 012 Paris  
T / 01 43 72 10 09

impasse du Gabeau  
Quartier La Banette n°1  
83 270 St Cyr-sur-Mer  
T / 09 72 12 85 24

iter@iternet.org

<b>1. Les principes généraux issus des ateliers</b>	<b>p. 04</b>
1.1 La rédaction de chartes de recommandations techniques	p. 06
1.2 La construction d'outils d'évaluation et de suivi	p.08
1.3 La conception et l'adaptation des documents édités	p.09
1.4 La rédaction de protocoles, procédures	p. 10
1.5 Synthèse du nouveau référentiel d'accessibilité	P. 11
<b>2. La simulation de la mise en œuvre en 2 temps</b>	<b>p. 12</b>
2.1 Les travaux classés selon leur nature	p. 13
2.2 Les travaux classés selon le coût	p. 14
2.3 Les travaux sur les places publiques	p. 15
2.4 Priorisation d'intervention	p.16
2.5 Les actions hors cadre « voirie »	p.21
<b>3. Le PAVE décliné sur des exemples de section de voiries et de place publique</b>	<b>p. 22</b>

## Etapes de la mission

### La mission de Diagnostic en 2 étapes :

- o **étape 1 - Elaboration du Diagnostic**  
Contexte réglementaire / Etat des lieux des voiries et places publiques / analyse des besoins / synthèse des enjeux et objectifs
- o **Option d'audit** - Relevés de terrain  
sur 52 km de voirie et 10 places publiques
- o **étape 2 - Elaboration du Plan d'Accessibilité des Voiries et Espaces Publics Communaux**  
Orientations générales / impossibilités techniques / charte d'aménagements / chiffrages et fiches actions / dérogations / procédure de mise à jour / tableau de bord
- o Début de la phase AVP



Réunion de lancement  
janvier 2011



Comité de Pilotage  
Avril 2011



Ateliers de Créativité  
Mai 2011



Comité de Pilotage  
28 septembre 2011

Octobre 2011

# 1. Les principes généraux issus des ateliers

# 1. Les principes généraux issus des ateliers

## Rappel des ateliers de créativité

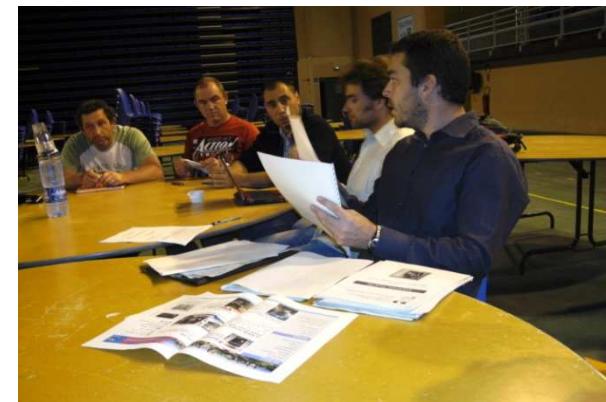
La visite de terrain le matin du 9 mai 2011, suivi d'un déjeuner collectif offert par la ville de Carcassonne

Les 3 groupes d'ateliers établis pour chaque type d'obstacles / handicaps (déficiences auditive et malvoyance étaient regroupées) ont cherché des solutions l'après –midi.

Le lendemain (10 mai), un groupe vérifiait la cohérence des solutions d'aménagement et l'autre, la cohérence des solutions de services à la personne.

Les actions issues de cette concertation se classent en 5 thèmes :

- **La rédaction de chartes de recommandations techniques**
- **La construction d'outils d'évaluation et de suivi**
- **Les documents à éditer**
- **Le plan de formation des personnels et le suivi de compétences**
- **La rédaction de protocoles, et de procédures**



# 1. Les principes généraux issus des ateliers

## 1. La rédaction de chartes de recommandations techniques

- **La charte des recommandations pour l'aménagement de la voirie** par catégorie de voies, insérant notamment :
  - les calibrages de trottoirs et chaussées, validés en ateliers par type de voies, dans la Bastide, dont la bordure CC1.
  - Appliquer la signalétique au sol (pédisbus) et renforcer le fil d'Ariane (bande de résine) en zones 30 et de rencontre et la liaison Cité-Bastide, en cohérence avec le « guide de traversée »,
  - Intégrer à cette Charte celle sur les terrasses de commerces en cours d'élaboration et de négociation,
  - la définition des emplacements minute à partir d'un test sur Tassigny,
  - Respecter les normes propres à Carcassonne, dont celles qui restent à tester comme les actions complémentaires sur les rues pavées (soin apporté aux joints), etc.
- **La charte de « bonne conduite »** pour les personnels d'accueil vis-à-vis des publics en situation de handicap (Mairies et Offices de Tourisme) et à destination des commerçants sur leurs obligations de mise en conformité,

# 1. Les principes généraux issus des ateliers

## 1. La rédaction de chartes de recommandations techniques

- **La charte graphique et de signalétique** fixant les formatages « types » des informations à reporter sur les documents de communication :
  - pictogrammes des établissements scolaires et sportifs,
  - typographie avec une préférence pour Arial,
  - taille des caractères et contrastes chromatiques sélectionnés et figurant dans la charte d'aménagement et d'équipement, etc.
  - et leurs dispositions sur les mobiliers de signalétique,
- **La chartes des équipements et mobiliers urbains intégrant :**
  - Les caractéristiques des plans de quartiers (avec le prestataire Decault),
  - Le cahier des charge et les recommandations d'implantation des bornes interactives d'information,
  - Les recommandations d'implantation de bancs sur les cheminements et la suppression des mobiliers amovibles gênants,
  - Une signalétique en cours d'étude qui doit améliorer l'information aux carrefours (informations tactiles ou sonores à tester pour les itinéraires usuels).
  - La répartition pertinente des WC publics accessibles avec précision sur les normes de sécurisation du nettoiement avec le prestataire pour les WC modulaires),

# 1. Les principes généraux issus des ateliers

## 2. La construction d'outils d'évaluation et de suivi :

- Base de données « **Voiries/ Espaces Publics** » identifiant toutes les voiries du périmètre urbain du PAVE de la commune et leur niveau d'accessibilité par handicap (ainsi que les obstacles diagnostiqués et la nature des travaux projetés),

Cette BDD respectera les consignes suivantes :

- pas d'intégration des travaux d'urgence dans la BDD consultable par le public,
- définir une classification des priorités pour simplifier l'information au public,
- localiser les emplacements GIG-GIC,
- localiser ceux à créer prioritairement près des ERP dépourvus,
- intégrer le calcul du ratio 2 GIG-GIC pour 100 places de stationnement,

- Base de données « **Services à la personne en situation de déficience** », elle doit être conçue comme source d'informations des personnels d'accueil qui sont en contact avec les publics à mobilité réduite,  
Elle intègre le traitement des doléances par retour de questionnaires ou de courriers

- **Prévoir des liens pour cartographier les éléments des BDD « Accessibilité », dont :**

- Homogénéisation des SIG et des environnement informatique et Internet,
- Pour la BDD « ERP » (cf. diagnostic bâtiments publics), les préconisations en façade (enseigne et caractéristiques de conception des caractères et support)
- Pour l'ensemble des BDD « Voiries / mobiliers et Espaces Publics ».

# 1. Les principes généraux issus des ateliers

## 3. Les documents édités

- La révision de la lisibilité des publications municipales,
- Réviser le plan de ville pour trouver un compromis entre :
  - le plan général peu lisible,
  - et le zoom « centre-ville » avec pictogrammes illustrés.
  - privilégier les pictogrammes pour les établissements scolaires et équipements sportifs essentiellement.
- L'édition via site Internet communal et plan de quartier affichés, des cartes d'accessibilité pour chaque type de handicaps, selon des codes de lecture à rapprocher.  
Seront préciser sur les cartes :
  - la localisation des emplacements CES,
  - les « fils d'Ariane » symbolisant les continuités des cheminements accessibles qui seront matérialisés sur trottoir par du marquage au sol,
  - le niveau d'accessibilité des voiries (Internet),
  - le niveau d'accessibilité des ERP,

## 1. Les principes généraux issus des ateliers

### 4. La rédaction de protocoles, procédures susceptibles de s'inscrire dans une modification de convention :

- Procédure concernant la circulation de l'information entre la Ville, ses prestataires et partenaires, et la société civile, sur les actions préconisées en matière d'accessibilité dans la charte concernant la voirie, les cheminements et les ERP (Cf. la fiche action « création du poste de Référent Accessibilité »).
- Procédure de démarche « Qualité » concernant le contrôle de l'accessibilité des aménagements de voiries (dès la phase «avant-projet », puis « travaux »), et des services à la personne (Cf. la fiche action « création du poste de Référent Accessibilité »).
- Procédure concernant le mode d'application de la charte graphique et de signalétique à utiliser dans les fournitures de mobiliers, l'édition de documents d'information, la pose d'éléments de signalétique internes (bâti) ou externe (voirie et façade, dont enseignes et bornes interactives).
- Procédure de « doléance » qui permet le lien entre la BDD « doléances », la BDD « voiries » et le « Référentiel Accessibilité » défini au travers des Chartes

# 1. Les principes généraux issus des ateliers

## 5. Synthèse du référentiel d'accessibilité

Les critères retenus, nécessaires à l'accessibilité :



### Des déficients Moteur selon le niveau « Satisfaisant »

Ce qui correspond à un respect global des normes et une « réduction ponctuelle » de largeur de trottoir à 0,90 mètre pour cause de mobilier ou d'emplacement CES.



### Des déficients Auditifs selon le niveau « Excellent »

Ce qui correspond à l'application des mobiliers de signalétique pour couvrir toutes les fonctions d'orientation, identification et jalonnement et l'accès à l'information par SMS.



### Des déficients Visuels selon le niveau « Excellent »

Ce qui correspond à un respect global des normes auxquelles s'ajoutent le « fil d'Ariane » des cheminements usuels et touristiques et aux relais humains existants pour recevoir des informations.



### Des déficients Cognitifs selon le niveau « Satisfaisant »

Ce qui correspond à la synthèse des actions favorisant la sécurité physique et psychique des personnes

## 2. La simulation de la mise en œuvre

## 1. Les travaux classés selon leur nature

- Les travaux classés selon leur nature et la part décroissante dans les investissements :

- La commune présente peu de sections de voirie classée en impossibilité technique potentielle pour un motif de pente trop forte pour être rattrapée.

- L'investissement global s'élève à près de 17 millions d'euros, soit un ratio d'environ 170 € par mètre d'accotement.

- Ce bilan milite pour une hiérarchisation des priorités qui sera à établir : secteur « stratégique » des 6km décliné en phase AVP et PRO, itinéraires « usuels » tels qu'abordés en ateliers de concertations, voiries incluses dans un projet de réfection,...

## 2. La simulation de la mise en œuvre

- Tableau global des quantités et coûts

TOTALITE DES ESTIMATIONS	Coût	Quantité	Coût	%
	Unité en €	interventions	TOTAL en €	
Largeur sur tout le linéaire	120	253	8 620 000	52
Pente sur tout le linéaire	250	61	3 180 000	19
Dévers sur tout le linéaire	120	46	1 660 000	10
Aménagement Bateaux / BEV		844	885 000	5
Revêtement sur tout linéaire	20	162	840 000	5
Déplacer Mob «lourds» (réseaux)		371	548 000	3
Traversée piétonne (marquage)	400	868	347 000	2
Gros œuvre ponctuel		798	328 000	2
Places CES		101	143 000	0,9
Signalétique à créer	300	380	115 000	0,7
Déplacer Mob urb «légers»		207	29 000	0,2
Signalétique à supp ou déplacer	150	168	25 000	0,2
Végétal / Mobilier Déco à supp		32	13 000	0,1
Total		4 291	16,7M€	100

## 2. La simulation de la mise en œuvre

### 2. Les travaux classés selon le coût

- Les principaux budgets par type d'espaces :

- Dans la Bastide, l'essentiel des travaux correspond à une intervention sur le linéaire de trottoir : largeur insuffisante (70% du budget), la pente (12%) et le dévers (13%). Ce constat s'explique notamment par des coûts unitaires élevés appliqués sur ce périmètre.
- Les postes liées à la traversée piétonne sont les plus importants en terme de coût sur les Boulevards : aménagement des bateaux (dont BEV), marquage au sol.
- Au-delà de ce périmètre central (« faubourgs »), les coûts liés au linéaire d'accotement sont également importants (71%). Mais les opérations ponctuelles (gros œuvre, mobilier, places CES,...) représentent une part importante et montrent le niveau d'adaptabilité des voiries au-delà des boulevards.

TOTALITE DES ESTIMATIONS VOIRIES (total en €)	Boulevards	Bastide	Faubourgs
LARGEUR sur tout le linéaire	33 000	4 920 000	3 670 000
Pente sur tout le linéaire	0	816 000	2 360 000
Dévers sur tout le linéaire	29 000	920 000	712 000
Aménagement Bateaux / BEV	73 000	46 000	767 000
Revêtement sur tout linéaire	38 000	42 000	758 000
Déplacer Mob «lourds» (réseaux)	12 000	8 500	528 000
Traversée piétonne (marquage)	39 000	18 000	290 000
Gros œuvre ponctuel	13 300	113 000	202 000
Places CES	44 000	35 000	64 000
Signalétique à créer	600	46 000	68 000
Déplacer Mob urb « légers »	2 250	10 000	17 000
Signalétique à supp ou déplacer	150	1 200	24 000
Végétal / Mobilier Déco à supp	1 400	300	11 500
Total	286 000	6,98 M€	9,48 M€

## 2. La simulation de la mise en œuvre

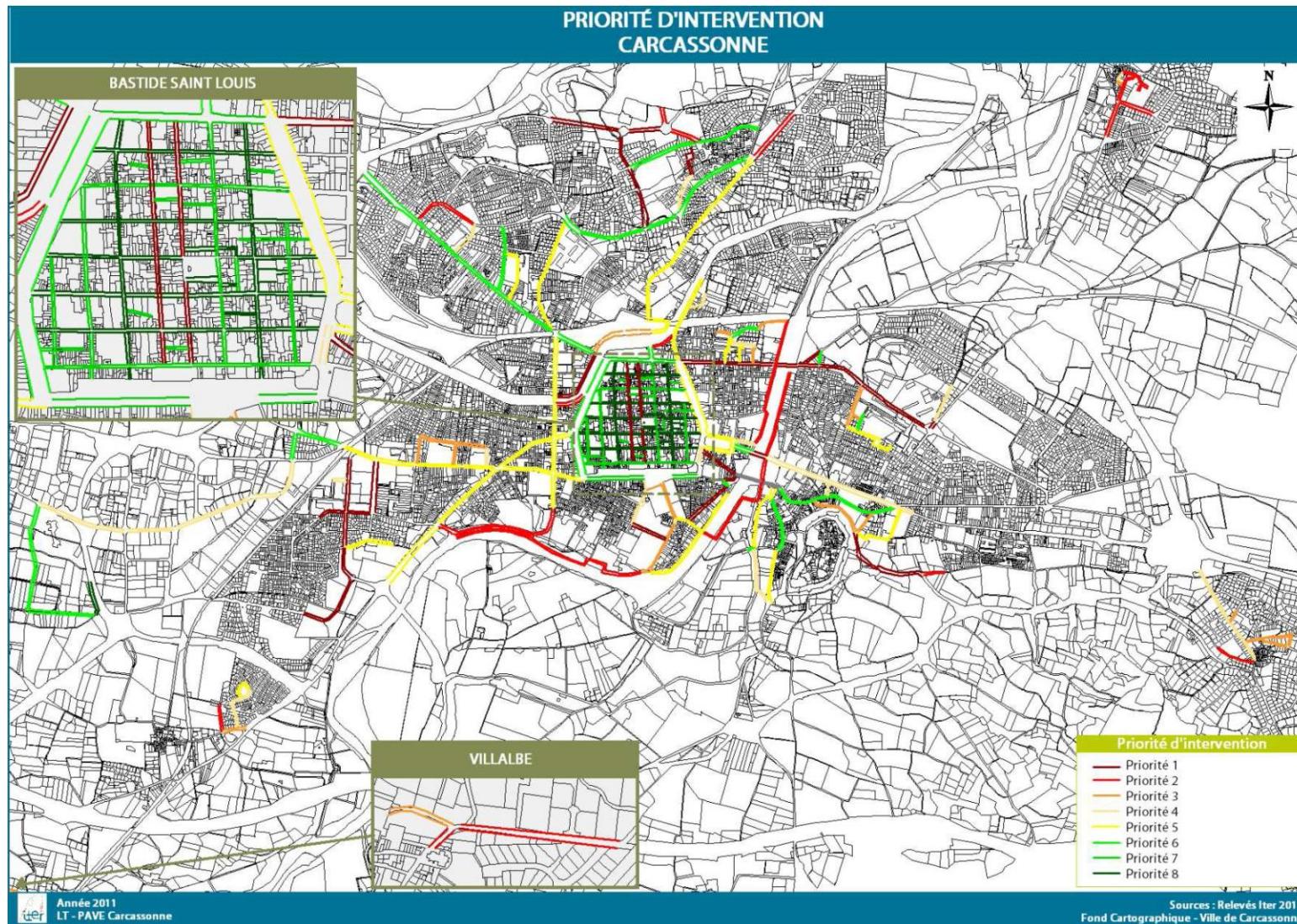
### 3. Les travaux sur les places publiques

- Au niveau des places publiques, les contrastes sont très marqués. Peu d'intervention nécessaires sur certains (Grazailles, Eggenfelden, Augustins). Des interventions lourdes sur d'autres (Carnot, Davilla, Poux). Dans les deux cas, il s'agit davantage des conséquences de l'articulation entre la typologie des usages et la configuration même du site, que de la qualité d'aménagement actuelle de la place (excepté Poux).
- L'estimation au niveau des places publiques s'élève à environ 200 000 €. Il s'agit d'une valeur « plancher » dans la mesure où seuls les obstacles à l'accessibilité sont traités. Le montant correspond donc à une mise à niveau sommaire et non à une valorisation ou une requalification urbaine des espaces.
- La moitié de cette enveloppe permet de supprimer tous les freins à l'accessibilité (niveau « basique »). La second moitié permet de se mettre aux normes (niveau « satisfaisant »)
- Des investissements « Espaces Publics » : les montants de mise en accessibilité des places publics sont peu homogènes, en particulier en option lourde. Le montant total des deux options sont en revanche très proches.

Places Publiques	1ère étape	à terme	Total
Unité en €			
Cours des Augustins	2 000	600	2 600
Jardin des Plantes (Chénier)	8 500	4 600	13 100
Parking de Grazailles	3 650	1 270	4 920
Place Carnot	3 950	19 700	23 650
Place d'Armes	6 450	550	7 000
Place Davilla	19 200	30 300	49 500
Place de Lattre de Tassigny	17 600	2 400	20 000
Place du Prado	8 400	6 500	14 900
Place Eggenfelden	2 300	0	2 300
Place Joseph Poux	32 000	27 000	59 000
Total	104 100	92 900	197 000

## 2. La simulation de la mise en œuvre

### 4. Priorisation d'intervention



## 4. Priorisation d'intervention

## 2. La simulation de la mise en œuvre

TOTALITE DES ESTIMATIONS	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	Priorité 4	Priorité 5	Priorité 6	Priorité 7	Priorité 8	Total	%
Places CES	17 700	6 000	7 500	4 750	33 300	25 500	25 500	22 800	143 050	1
Traversée piétonne (marquage)	72 200	34 450	21 200	35 100	121 900	93 350	17 250	12 500	407 950	2
Aménagement Bateaux / BEV	163 150	85 950	41 750	80 650	256 000	198 700	28 200	30 900	885 300	5
Signalétique à créer	10 550	13 600	13 700	10 950	16 400	7 250	19 950	22 300	114 700	1
Signalétique à supp ou déplacer	5 700	2 700	2 400	3 150	3 600	6 300	300	1 050	25 200	0
Déplacer Mob urb « légers »	4 500	2 100	2 300	7 750	11 250	7 450	9 450	8 900	53 700	0
Déplacer Mob «lourds» (réseaux)	43 000	20 000	36 000	160 000	138 000	83 000	3 000	4 000	487 000	3
Gros œuvre ponctuel	57 555	20 020	22 595	25 815	49 170	26 376	40 236	62 330	304 095	2
Revêtement sur tout linéaire	162 265	153 350	26 405	126 315	168 760	153 630	0	49 470	840 190	5
Largeur sur tout le linéaire	752 060	704 180	527 955	706 295	648 460	677 530	2 074 153	2 534 445	8 625 080	52
Dévers sur tout le linéaire	385 605	165 825	118 500	129 345	265 225	0	247 328	350 645	1 662 480	10
Pente sur tout le linéaire	375 050	263 600	476 300	387 785	272 160	588 130	572 530	243 090	3 178 650	19
Végétal / Mobilier Déco à supp	1 000	1 050	300	2 300	4 700	3 200	300	300	13 150	0
<b>Total</b>	<b>2 050 330</b>	<b>1 472 825</b>	<b>1 296 920</b>	<b>1 680 210</b>	<b>1 988 925</b>	<b>1 870 415</b>	<b>3 038 195</b>	<b>3 342 730</b>	<b>16 740 545</b>	<b>100</b>

## 4. Priorisation d'intervention

### ● Les rues en priorité 1

Avenue André Maginot  
Avenue Claude Bernard  
Avenue du Général Sarrail  
Avenue Pierre Sémaré  
Boulevard Nicolas Poussin  
Rue du 24 février  
Rue du Pont Vieux  
Rue Emile Alain  
Pont Neuf  
Rue des 3 couronnes  
Rue Albert Tomey  
Avenue Jules Guesde  
Avenue Jules Verne  
Rue Jean Giono  
Rue Moulin de la Seigne  
Voie médiévale  
Boulevard Joliot Curie  
Rue Chartran  
Quai Bellevue  
Rue Antoine Armagnac

### ● Les rues en priorité 2

Allée de la Plaine St Nazaire  
Allée Raymond Courrière  
Avenue Charles Lespinasse  
Avenue de Carcassonne  
Avenue de la Fajeolle  
Avenue des Berges de l'Aude  
Avenue du Maréchal Foch  
Avenue Georges Guille  
Avenue Philippe Crouzat  
Avenue St Martin  
Berges de l'Aude  
Boulevard Paul Langevin  
Boulevard Paul Sabatier  
Chemin de la Moulinasse  
Chemin de Montlegun  
Chemin de Pech  
Conseil Général  
Cote de l'Ecole  
Grand Rue  
Le Paicherou

## 2. La simulation de la mise en œuvre

### ● Les rues en priorité 3

Montée Combéléran  
Petite Cote du Foyer  
Place de l'Eglise  
Place du Général de Gaulle  
Pont Vieux  
Promenade du Canal  
Rue Alexandre Guiraud  
Rue Antoine Watteau  
Rue Auguste Rodin  
Rue Becquerel  
Rue Colonel Cazaux  
Rue de Belfort  
Rue de Rabelais  
Rue des Jardins  
Rue d'Isly  
Rue du Cimetière St-Michel  
Rue du Sabladou  
Rue Ernest Renan  
Rue Germinal  
Rue Gustave Nadaud

## 4. Priorisation d'intervention

### ● Les rues en priorité 4

Rue Henri Sivade  
Rue Hoche  
Rue Joseph Cuvier  
Rue Lafayette  
Rue Louis Jouvet  
Rue Michel Maurette  
Rue Orphée  
Rue Parmentier  
Rue Radiguet  
Rue Raynaud  
Rue Roualt  
Rue Sainte Marie  
Rue Tesseyre  
Rue Théodore Géricault  
Allée de Bezons  
Avenue d'Alexandrie  
Avenue des Platanes  
Avenue du Général Leclerc  
Boulevard Camille  
Boulevard Denis Papin

### ● Les rues en priorité 5

Boulevard Jean Jaurès  
Quai du Paicheron  
Route de Saint Hilaire  
Rue de Saint Saens  
Rue Dujardin Beaumetz  
Rue Germain  
Rue Jacquard  
Rue Jules Michelet  
Rue Le Notre  
Rue Raoul Duffy  
Allée d'Iéna  
Route Minervois  
Rue Alfred de Musset  
Rue de Lorraine  
Rue du Manège  
Square Gambetta  
Avenue Bunau Varilla  
Avenue Henri Gout  
Route de Limoux  
Rue Buffon

## 2. La simulation de la mise en œuvre

### ● Les rues en priorité 6

Rue Trivalle  
Allée de Miraval  
Boulevard de Rivoli  
Boulevard de Varsovie  
Boulevard Léon Blum  
Boulevard Marcou  
L'île  
Route de Bram  
Rue de la Barbacane  
Rue de la Crêche  
Rue Dupleix  
Rue Gaspar Monge  
Rue Levis  
Rue Paganini  
Rue Paul Henri Mouton  
Rue Paul Lacombe  
Rue Perrin  
Avenue du Président Franklin Roosevelt  
Avenue A.Mullot  
Avenue du Maréchal Joffre

## 4. Priorisation d'intervention

### ● Les rues en priorité 7

Boulevard Barbès  
Boulevard du Cdt Roumens  
Boulevard Omer Sarraut  
Impasse Jean Bringer  
Rue Arago  
Rue Clémenceau  
Rue Coste Reboulh  
Rue Courtejaire  
Rue de la Conférence  
Rue des Etudes  
Rue du 4 septembre  
Rue Gamelin  
Rue Littré  
Rue Mistral  
Rue Pinel  
Rue Tranquille  
Rue Voltaire  
Ruelle des Boulangers  
Ruelle des Tanneurs  
Ruelle Perrot

## 2. La simulation de la mise en œuvre

### ● Les rues en priorité 8

Ruelle Roland  
Place de Lattre de Tassigny  
Rue de la Liberté  
Rue de la République  
Rue de l'Aigle d'Or  
Rue Jean Bringer  
Rue Jules Sauzède  
Rue de Verdun  
Rue Denisse  
Rue Aimé Ramond  
Rue Victor Hugo  
La Ferraudière  
Rue Barbès

## 2. La simulation de la mise en œuvre

### 5. Les actions hors cadre « voirie »

L'ensemble des documents constituant le PAVE :

- **Présentation du Plan de mise en Accessibilité des Voiries et Espaces publics** (document de synthèse des Orientations Générales)
- **Rapport détaillé communal présentant :**
  - Les cartes et tableaux de quantification des travaux et des investissements communaux
  - Les plans de préconisations des places publiques
- **Le référentiel d'accessibilité défini au travers de :**
  - « Fiches actions » qui répertorient toutes actions à mettre en œuvre
  - « Charte d'Aménagement et d'Equipement de la Voirie et des Espaces Publics »
  - « La charte graphique »
  - « La charte de bonne conduite »
  - **Les impossibilités techniques** liées à la pente
- **Les procédures**
  - Le suivi des doléances
  - Le contrôle des mises en œuvre
- **Les Bases De Données et de suivi des réalisations**
  - La Base de Données VOIRIES
  - La Base de Données CONCERTATION

ANNEXE A

ANNEXE B

cf. Fiches Actions

cf. Fiches Actions

ANNEXE C

cf. Fiches Actions

cf. Fiches Actions

CDROM 1

ANNEXE D

*Les éléments constituant le référentiel sont provisoires et ne seront réalisés ou validés définitivement qu'à l'issue de la phase PRO servant de test*

### 3. Détails des préconisations

*Pour consulter le détails des estimations de coûts par rue, section et poste d'intervention, se reporter aux documents annexés « LT\_PRECO\_DetailTravauxParSection\_02e » et « LT\_PRECO\_DetailTravauxParPlace\_02e ».*

*Pour plus de précisions sur la nature de ses interventions, se reporter au document annexé « LT\_PAVE\_ANEXE\_B\_Charte d'Aménagement et d'Equipement de la Voirie et des Espaces Publics\_02e »*

### 3. Détails des préconisations

## 1. Synthèse des enjeux

### ● Nature et complexité des travaux :

La commune présente peu de sections de voirie classée en impossibilité technique potentielle pour un motif de pente trop forte pour être rattrapée.

Dans la Bastide, l'essentiel des travaux correspond à une intervention sur le linéaire de trottoir : largeur insuffisante (70% du budget), la pente (12%) et le dévers (13%). Ce constat s'explique notamment par des coûts unitaires élevés appliqués sur ce périmètre.

Les postes liées à la traversée piétonne sont les plus importants en terme de coût sur les Boulevards : aménagement des bateaux (dont BEV), marquage au sol.

Au-delà de ce périmètre central (« faubourgs »), les coûts liés au linéaire d'accotement sont également importants (71%). Mais les opérations ponctuelles (gros œuvre, mobilier, places CES,...) représentent une part importante et montrent le niveau d'adaptabilité des voiries au-delà des boulevards.

Au niveau des places publiques, les contrastes sont très marqués. Peu d'intervention nécessaires sur certains (Grazailles, Eggenfelden, Augustins). Des interventions lourdes sur d'autres (Carnot, Davilla, Poux). Dans les deux cas, il s'agit davantage des conséquences de l'articulation entre la typologie des usages et la configuration même du site, que de la qualité d'aménagement actuelle de la place (excepté Poux).

### ● Investissements et calendrier :

L'investissement global s'élève à près de 17 millions d'euros, soit un ratio d'environ 170 € par mètre d'accotement.

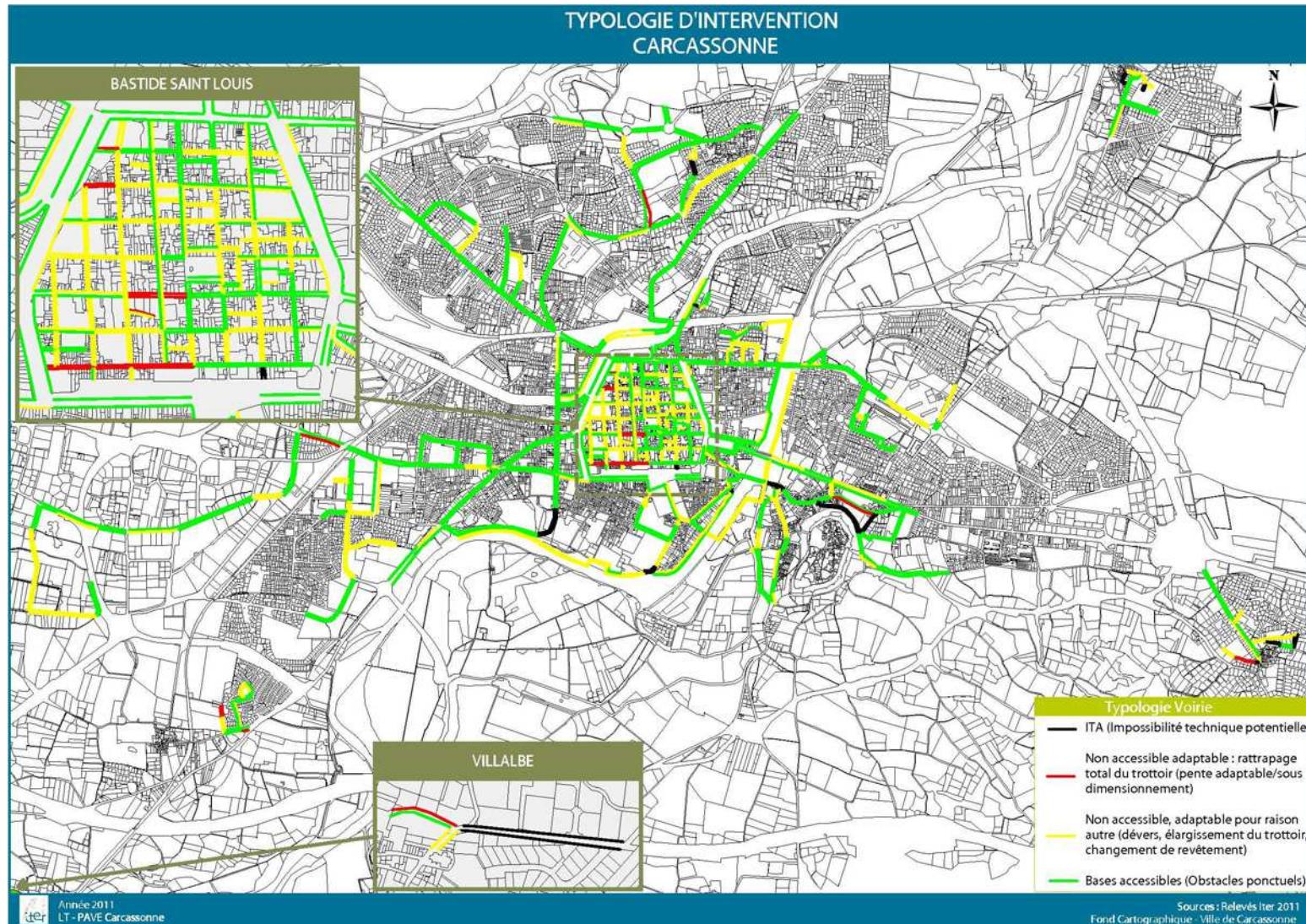
Ce bilan milite pour une hiérarchisation des priorités qui sera à établir : secteur « stratégique » des 6km décliné en phase AVP et PRO, itinéraires « usuels » tels qu'abordés en ateliers de concertations, voiries incluses dans un projet de réfection,...

L'estimation au niveau des places publiques s'élève à environ 200 000 €. Il s'agit d'une valeur « plancher » dans la mesure où seuls les obstacles à l'accessibilité sont traités. Le montant correspond donc à une mise à niveau sommaire et non à une valorisation ou une requalification urbaine des espaces.

La moitié de cette enveloppe permet de supprimer tous les freins à l'accessibilité (niveau « basique »). La seconde moitié permet de se mettre aux normes (niveau « satisfaisant »)

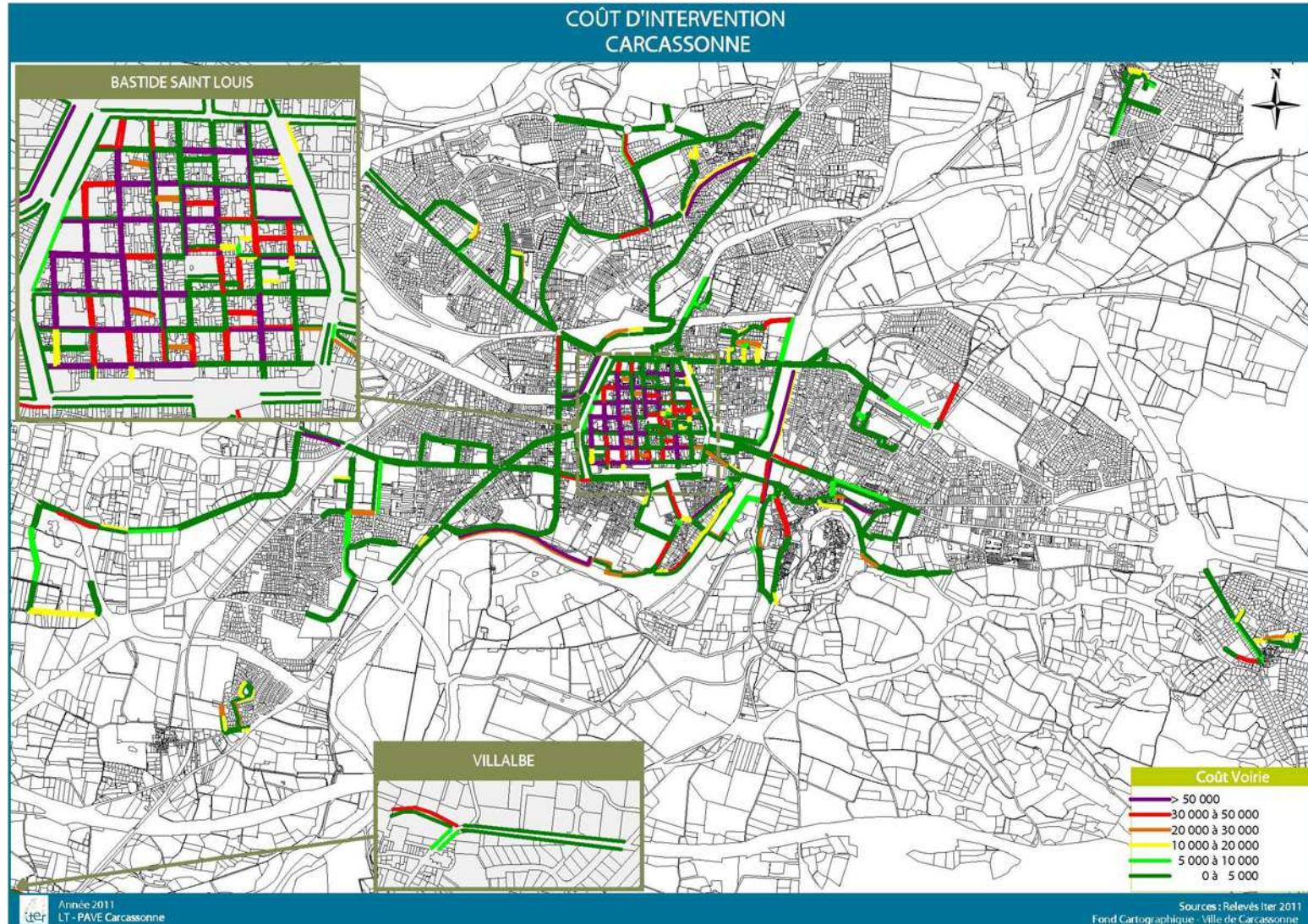
## 2. Typologie d'intervention par section de voie

## 3. Détails des préconisations



### 3. Détails des préconisations

#### 3. Coûts d'intervention par section de voie



## 4. Budget estimatif de mise en accessibilité par poste : voirie

thème	libOpération
Mobilier	"Supprimer" descente pluvial (goutière)
Auditif Général	1 jalonnement interville/ville OU local
Auditif Général	2 jalonnements interville/ville
Auditif Général	2 jalonnements interville/ville + 1 local
Traversée	Ajouter Signal Sonore aux feux
Traversée	Ajuster bateau (moteur + visuel)
Traversée	Ajuster bateau pour Moteur
Traversée	Ajuster bateau pour visuel
Mobilier	Changer Revêtement (ml)
Mobilier	Changer Revêtement (ml) dans Bastide
Traversée	Créer bateau complet (moteur + visuel)
Mobilier	Décaler Borne incendie
Mobilier	Décaler Coffret électrique
Mobilier	Déplacer Banc
Mobilier	Déplacer Boîte aux lettres
Mobilier	Déplacer Candélabre
Mobilier	Déplacer Feux circulation
Mobilier	Déplacer Horodateur
Mobilier	Déplacer Mobilier décoratif
Mobilier	Déplacer Mobilier Urbain
Mobilier	Déplacer Poubelle fixe
Mobilier	Déplacer Pylône
Mobilier	Déplacer Signalétique Interville
Mobilier	Déplacer Signalétique Local
Mobilier	Déplacer Signalétique touristique
Mobilier	Déplacer Signalétique Ville
Mobilier TC	Déplacer un poteau d'arrêt TC
Général	Elargir l'îlot central (cout/2 pour chaque côté)
Stationnement	Implanter panneau B6d
Traversée	Matérialiser la traversée (alu à chaud 3mm)
Stationnement	Mise à niveau de la place CES

## 3. Détails des préconisations

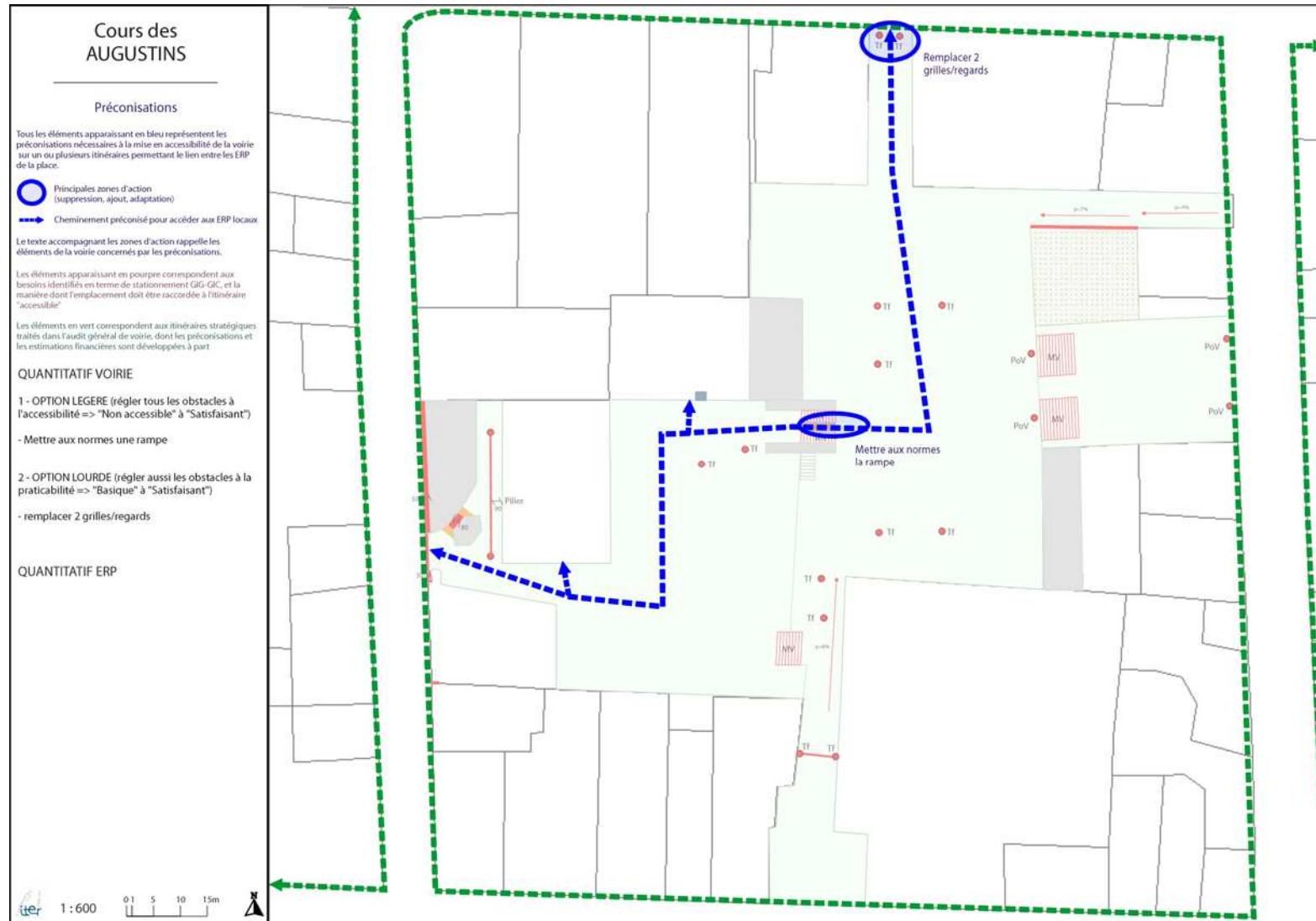
	total	part	nbre	longueur
	900,00 €	0,0%	3	0
	1 200,00 €	0,0%	8	0
	88 800,00 €	0,5%	296	0
	24 700,00 €	0,1%	76	0
	60 750,00 €	0,4%	243	0
	318 000,00 €	1,9%	265	0
	1 200,00 €	0,0%	1	0
	52 500,00 €	0,3%	150	0
	1 176,00 €	0,0%	42	0
	3 640,00 €	0,0%	13	0
	513 600,00 €	3,1%	428	0
	14 000,00 €	0,1%	7	0
	8 000,00 €	0,0%	8	0
	800,00 €	0,0%	8	0
	3 750,00 €	0,0%	25	0
	156 000,00 €	0,9%	78	0
	24 000,00 €	0,1%	12	0
	450,00 €	0,0%	3	0
	3 600,00 €	0,0%	12	0
	6 900,00 €	0,0%	46	0
	900,00 €	0,0%	9	0
	285 000,00 €	1,7%	19	0
	450,00 €	0,0%	3	0
	22 050,00 €	0,1%	147	0
	600,00 €	0,0%	4	0
	2 100,00 €	0,0%	14	0
	- €	0,0%	17	0
	17 500,00 €	0,1%	20	0
	250,00 €	0,0%	1	0
	347 200,00 €	2,1%	868	0
	1 800,00 €	0,0%	6	0

### 3. Détails des préconisations

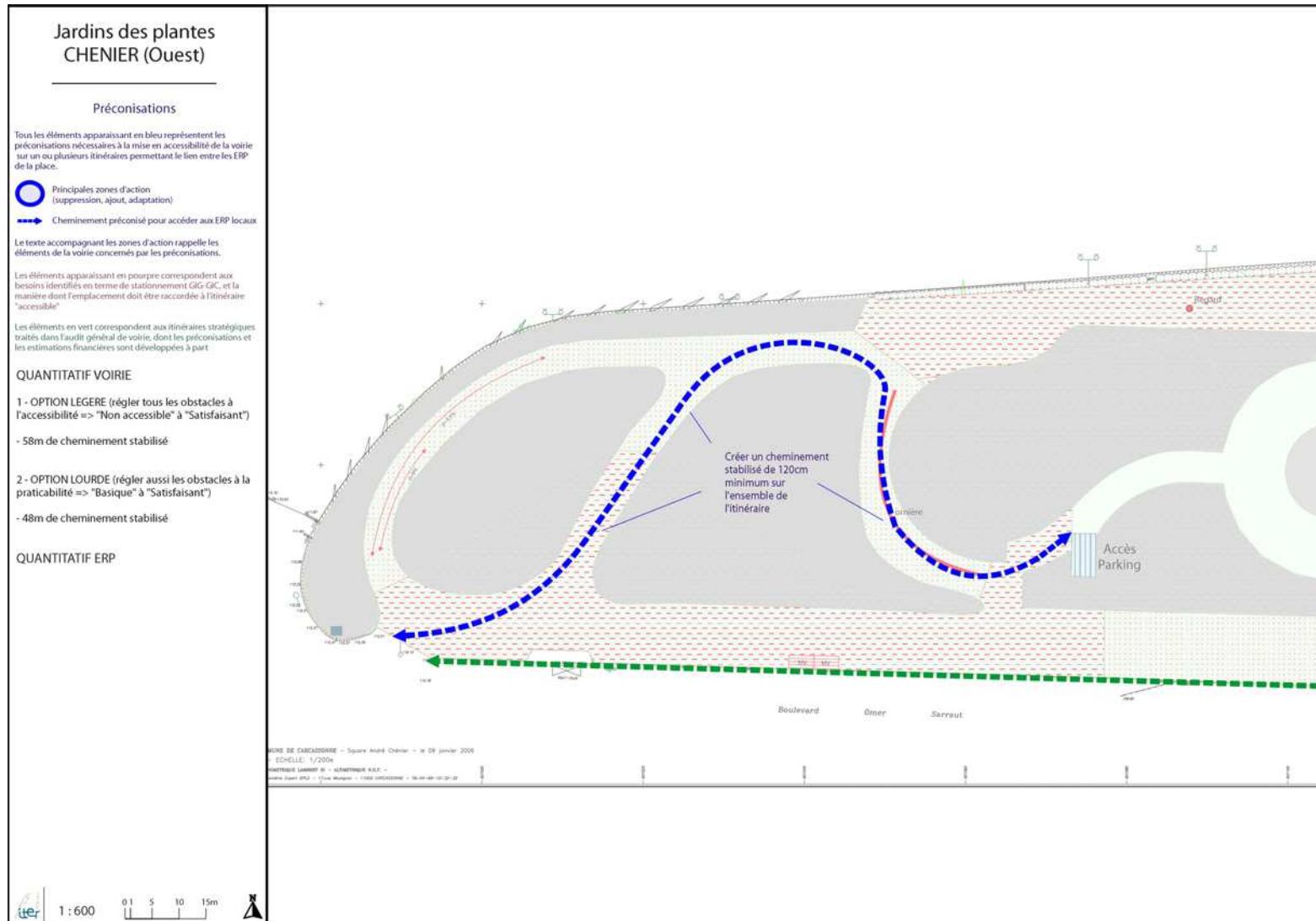
theme	libOperation	total	part	nbre	longueur
Moteur Général	Rattraper la pente sur linéaire (ml)	2 363 030,00 €	14,1%	52	6251
Moteur Général	Rattraper la pente sur linéaire (ml) - Bastide	815 619,00 €	4,9%	9	1295
Moteur Général	Rattraper le dévers sur linéaire (ml)	742 130,00 €	4,4%	27	3786
Moteur Général	Rattraper le dévers sur linéaire (ml) - Bastide	920 350,00 €	5,5%	19	2054
Moteur Général	Rattraper le trottoir sur 140cm de large (ml)	3 704 371,00 €	22,1%	148	18900
Moteur Général	Rattraper le trottoir sur 140cm de large (ml) - Bastide	4 920 709,00 €	29,4%	105	10984
Stationnement	Refonte complète d'une place CES	141 000,00 €	0,8%	94	0
Mobilier	Remplacer potelet non-conforme (abaque)	16 600,00 €	0,1%	83	0
Moteur Général	Reprendre le revêtement sur 140cm (moy)	796 218,00 €	4,8%	161	28439
Moteur Général	Reprendre le revêtement sur 140cm (moy) - Bastide	43 974,00 €	0,3%	1	157
Mobilier	Supprimer Arbre	9 500,00 €	0,1%	19	0
Profil	Supprimer Dévers (5m)	49 980,00 €	0,3%	51	0
Profil	Supprimer Dévers (5m) dans Bastide	6 720,00 €	0,0%	3	0
Mobilier	Supprimer Marche/Bord Fenêtre	- €	0,0%	20	0
Profil	Supprimer Marche/Ressaut	10 808,00 €	0,1%	386	0
Profil	Supprimer Marche/Ressaut dans Bastide	27 160,00 €	0,2%	97	0
Mobilier	Supprimer ou déplacer Cabine Téléphonique	- €	0,0%	4	0
Mobilier	Supprimer ou déplacer mobilier commerçant	- €	0,0%	3	0
Mobilier	Supprimer ou déplacer panneau publicitaire	- €	0,0%	7	0
Mobilier	Supprimer ou réduire Etal	- €	0,0%	2	0
Mobilier	Supprimer ou réduire Terrasse	- €	0,0%	4	0
Mobilier	Supprimer ou tailler Haie (ml)	50,00 €	0,0%	1	0
Profil	Supprimer Pente (5m)	120 960,00 €	0,7%	64	0
Profil	Supprimer Pente (5m) dans Bastide	66 150,00 €	0,4%	21	0
Mobilier	Supprimer Trou/Fente	23 400,00 €	0,1%	78	0
<b>Total</b>		<b>16 740 545,00 €</b>	<b>100,0%</b>	<b>4291</b>	<b>71867</b>

### 3. Détails des préconisations

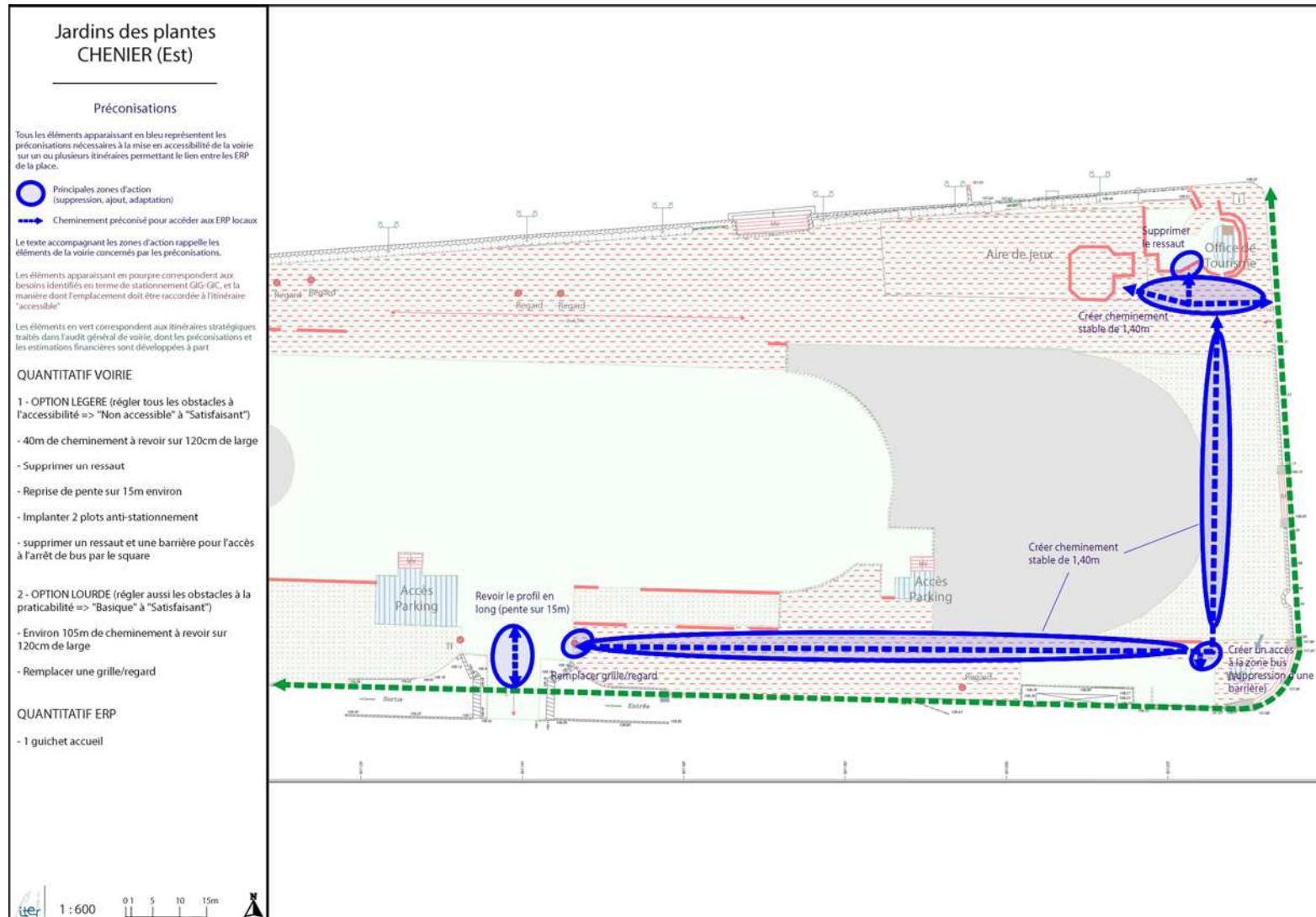
#### 5. Préconisations pour les Places publiques



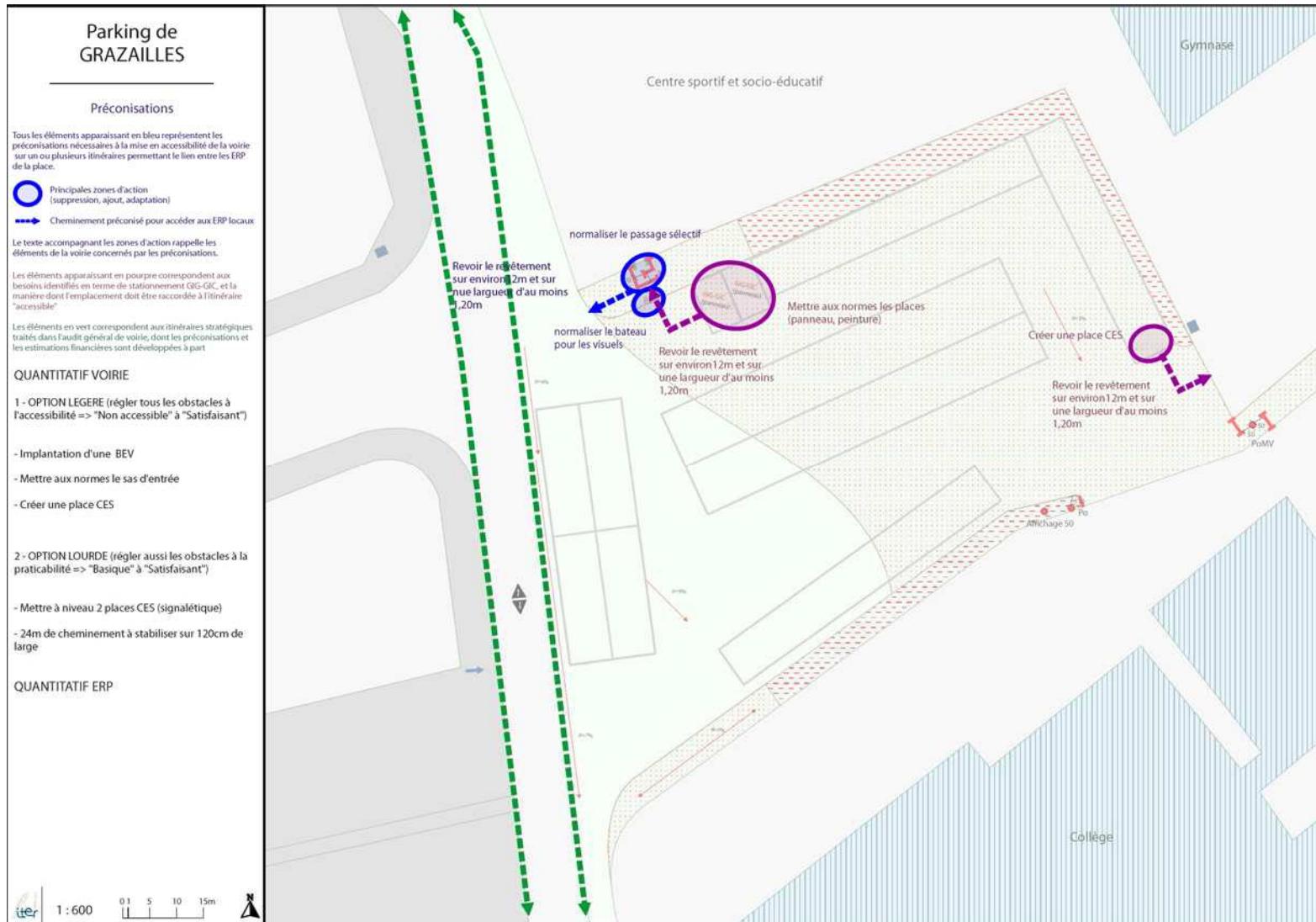
### 3. Détails des préconisations



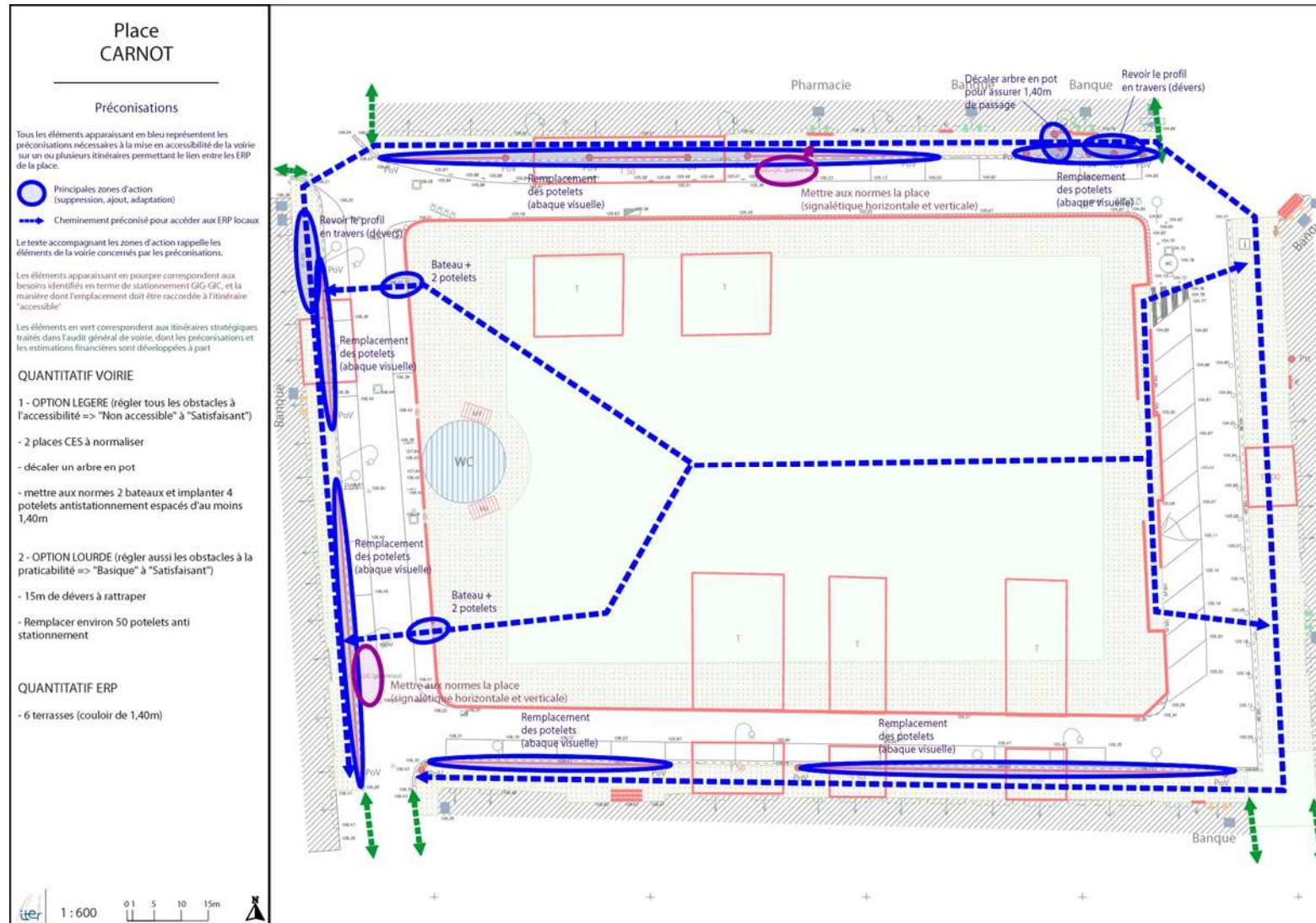
### 3. Détails des préconisations



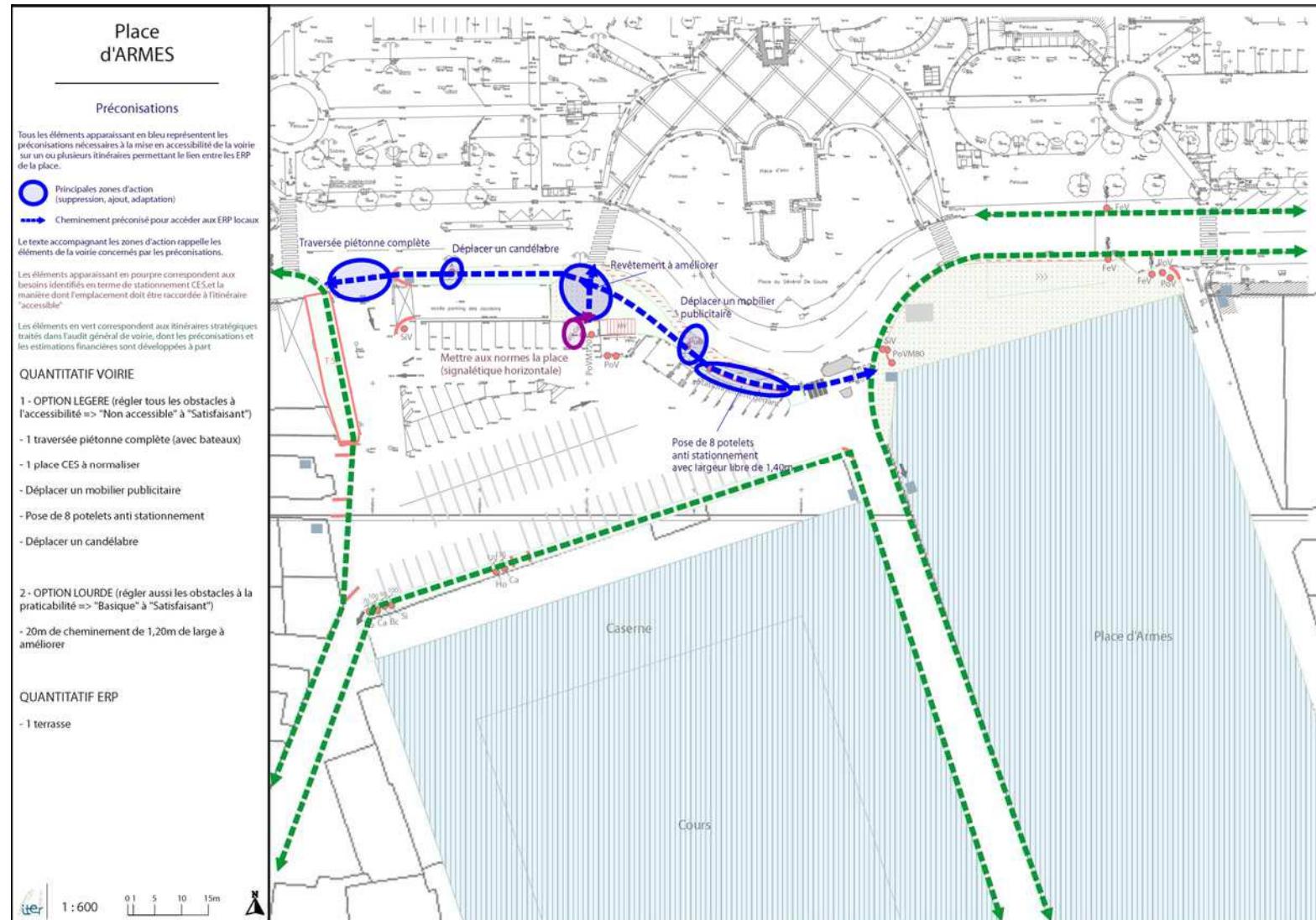
### 3. Détails des préconisations



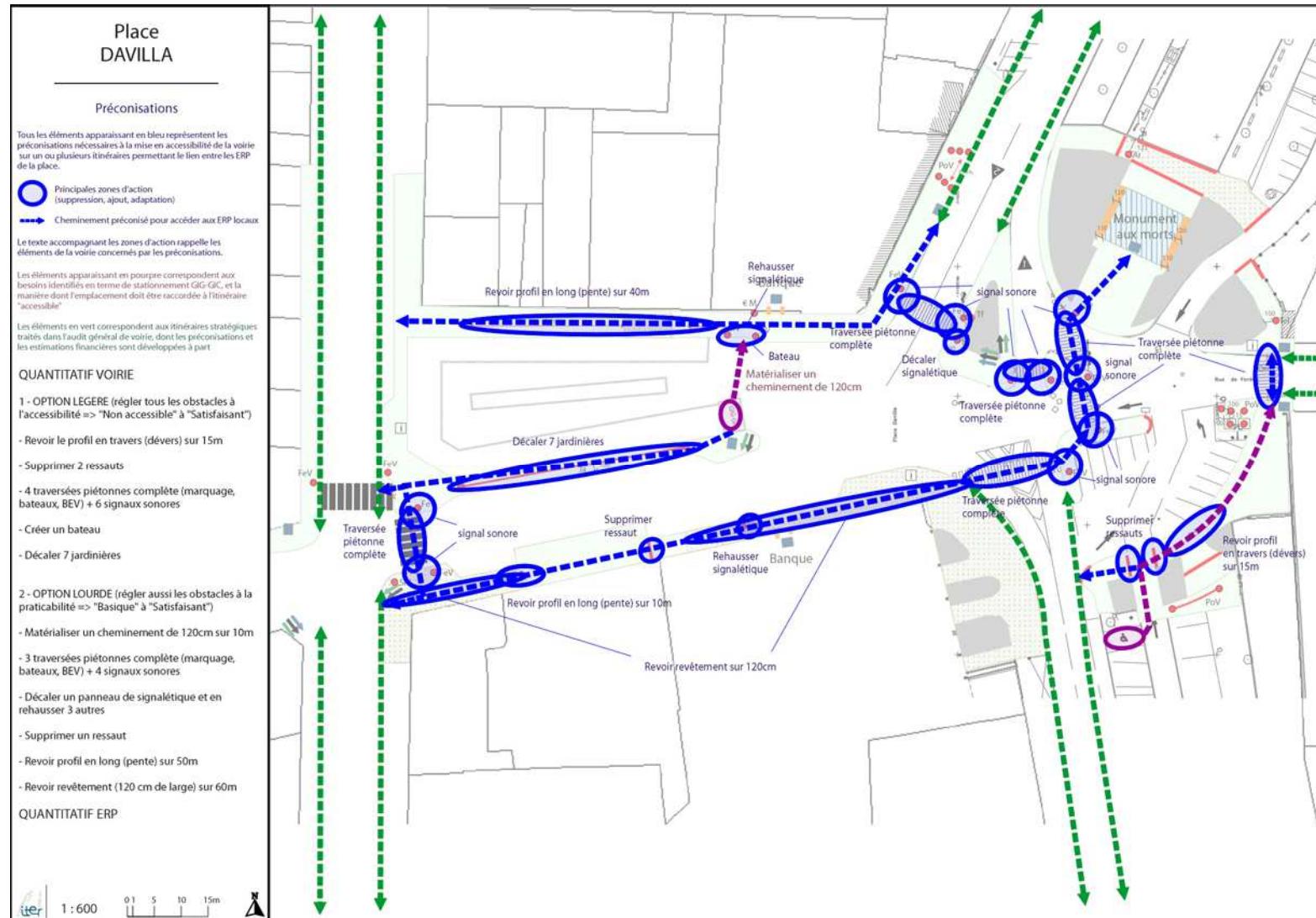
### 3. Détails des préconisations



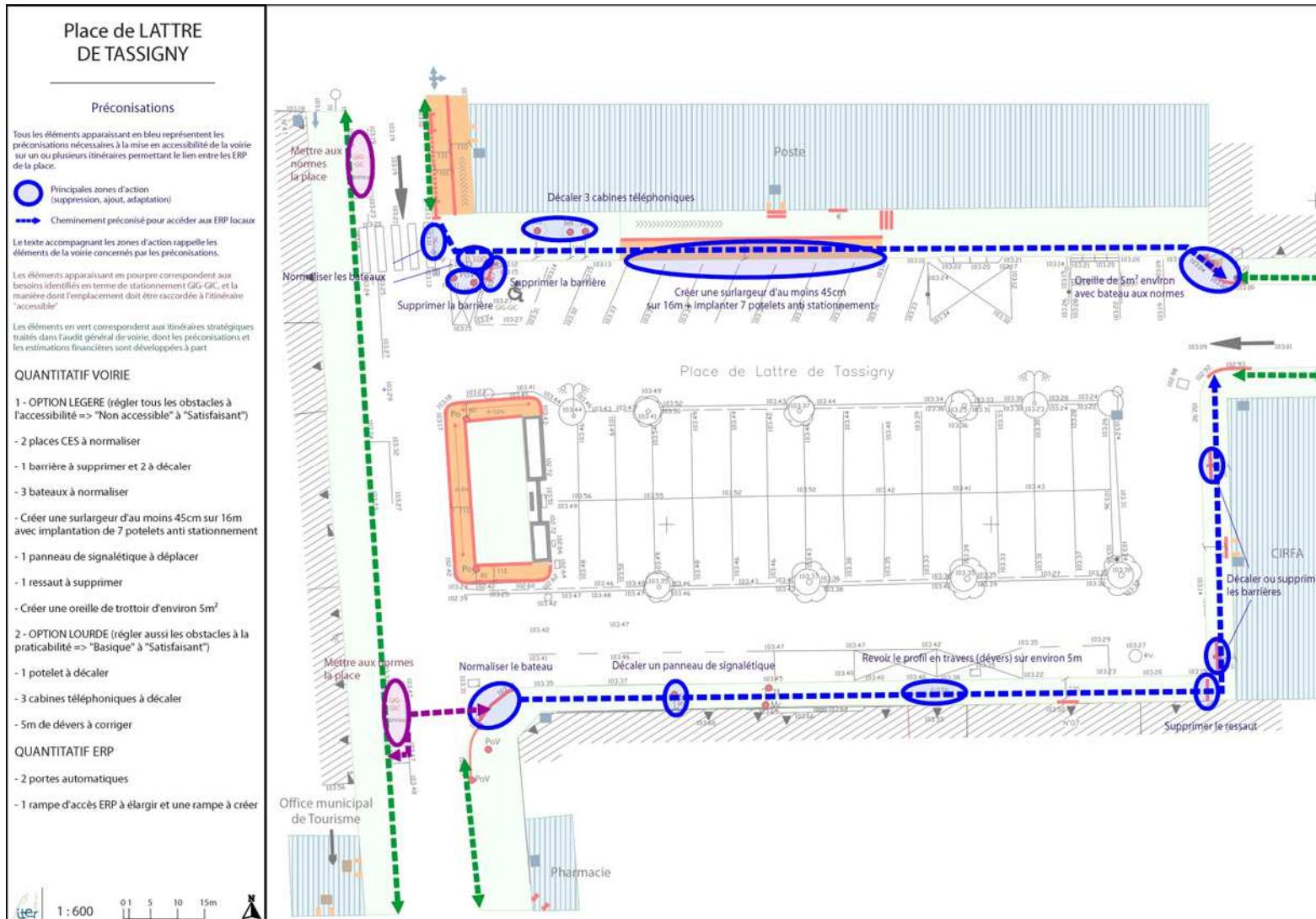
### 3. Détails des préconisations



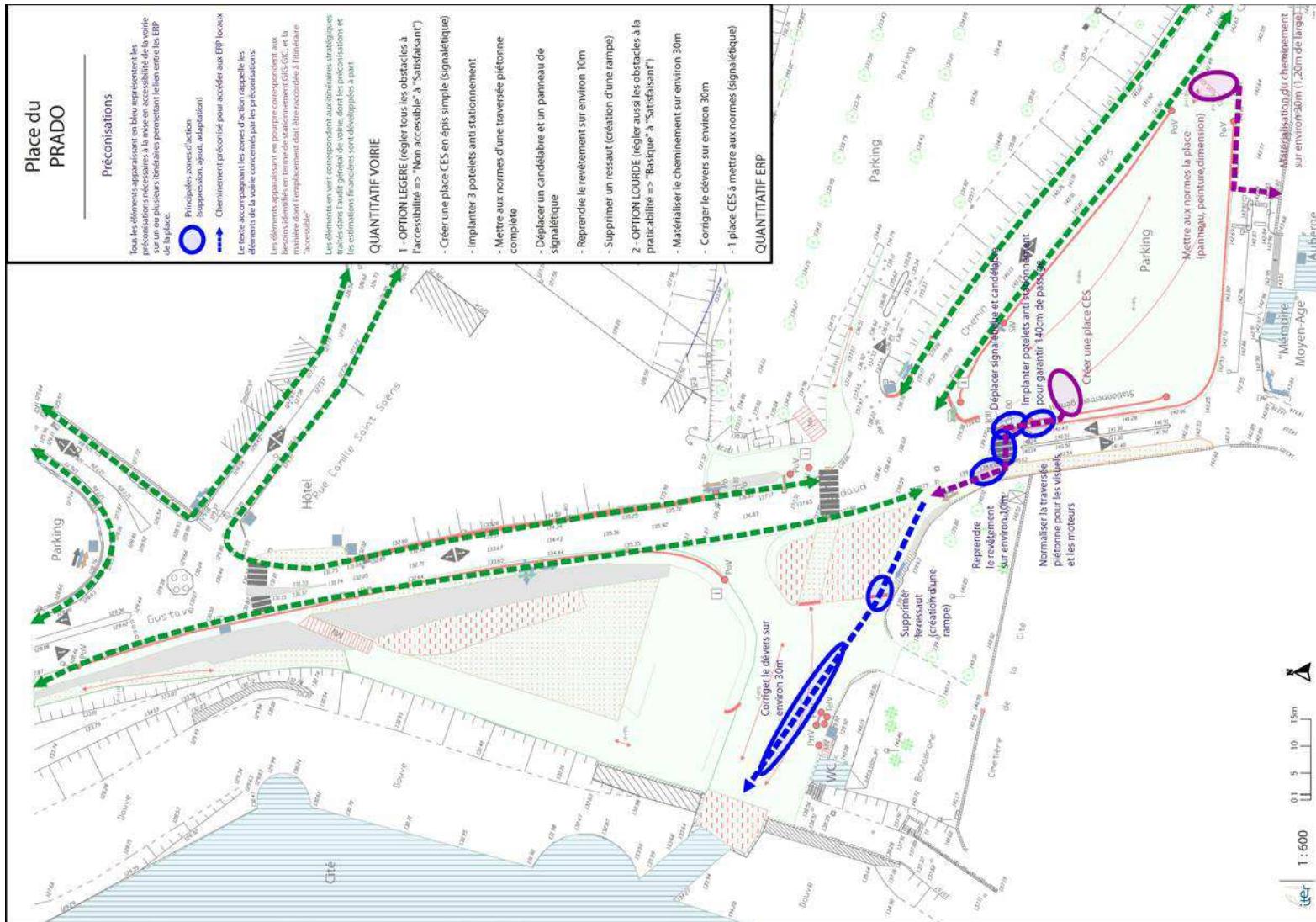
### 3. Détails des préconisations



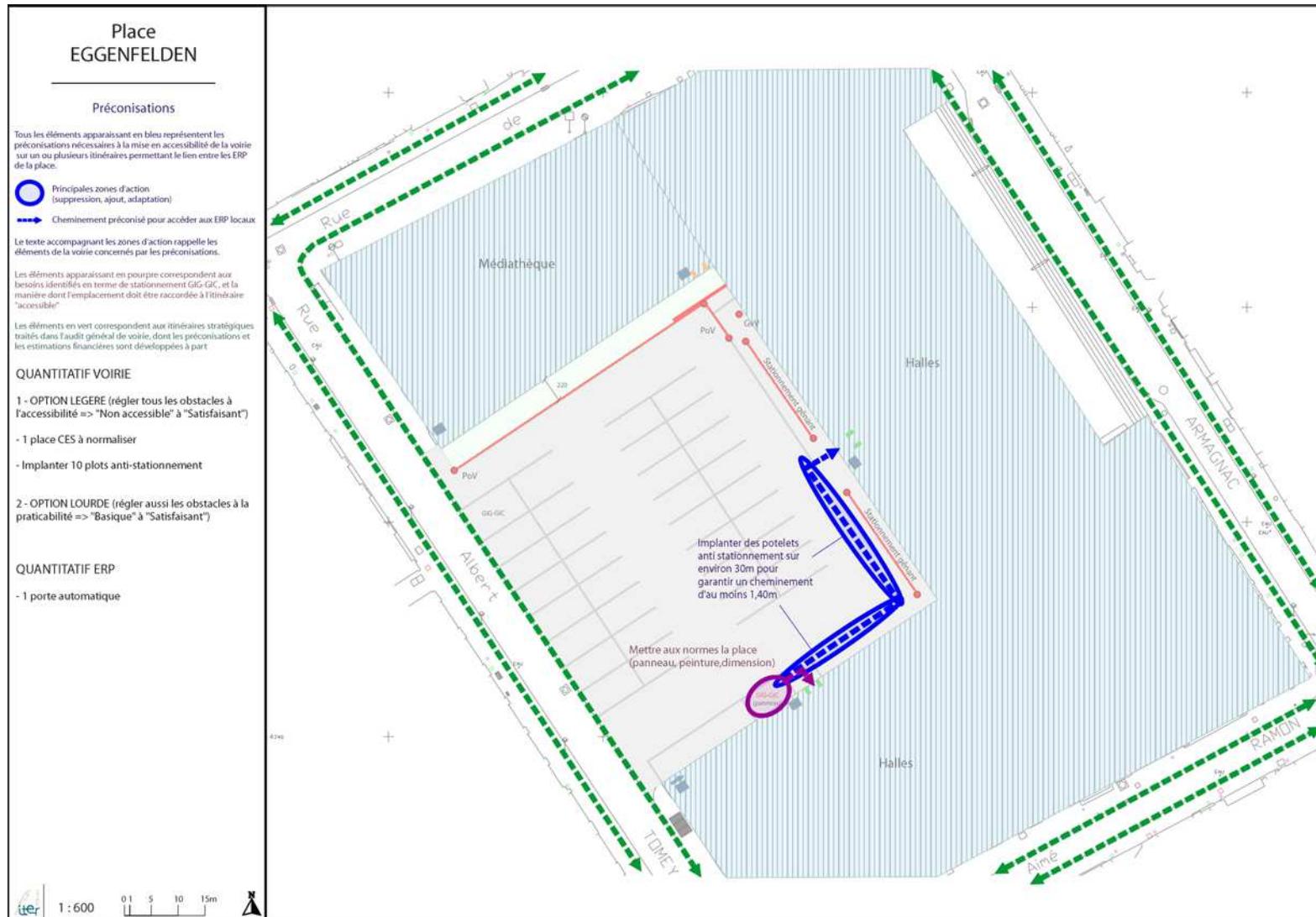
### 3. Détails des préconisations



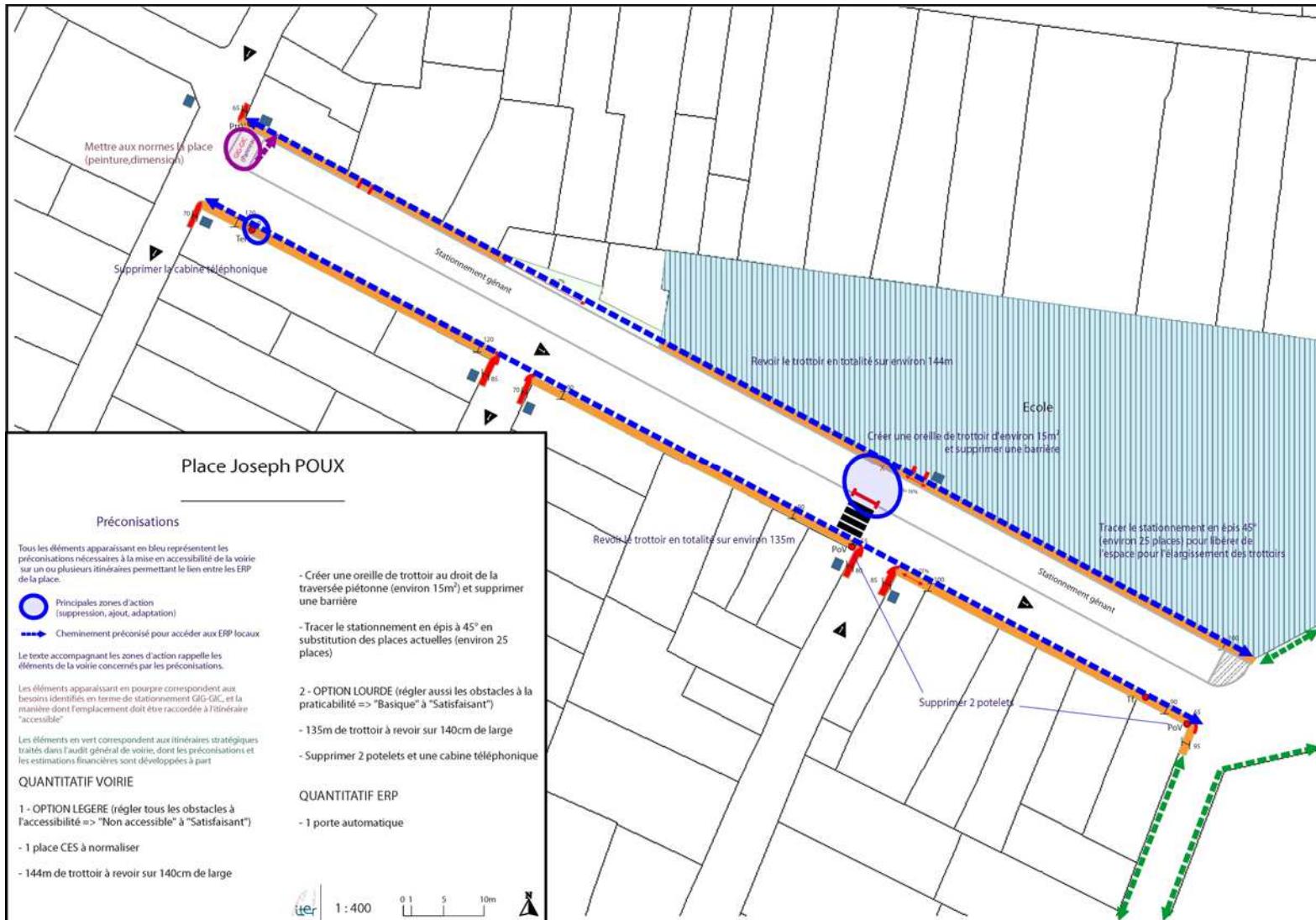
### 3. Détails des préconisations



### 3. Détails des préconisations



### 3. Détails des préconisations



## 3. Détails des préconisations

### 6. Budget estimatif de mise en accessibilité par poste : places publiques

Operation	Option Légère	Option Lourde	Total
Arbre	- €	- €	- €
Bateau	7 200,00 €	- €	7 200,00 €
BEV	350,00 €	- €	350,00 €
Candélabre ou Pilone	4 000,00 €	- €	4 000,00 €
CES Epis	1 500,00 €	- €	1 500,00 €
CES Normale	3 000,00 €	- €	3 000,00 €
CES Panneaux	- €	- €	- €
CES Panneaux+Peinture	1 800,00 €	600,00 €	2 400,00 €
CES Peinture	50,00 €	- €	50,00 €
CES Sens unique	- €	- €	- €
Création zone 30	- €	- €	- €
Déplacer du stationnement (peinture)	1 250,00 €	- €	1 250,00 €
Déplacer mobilier	2 850,00 €	450,00 €	3 300,00 €
Enlever mobilier	180,00 €	3 120,00 €	3 300,00 €
Enlever une marche ou un ressaut	280,00 €	28,00 €	308,00 €
Implanter mobilier	6 400,00 €	10 000,00 €	16 400,00 €
Matérialisation cheminement (peinture) (ml x 140 de large)	200,00 €	600,00 €	800,00 €
Panneau orientation	- €	- €	- €
Rampe (10m à 5%)	4 000,00 €	- €	4 000,00 €
Rattraper la pente sur linéaire (ml x 140 de large)	5 670,00 €	18 900,00 €	24 570,00 €
Rattraper le dévers ou trottoir sur linéaire (ml x 140 de large)	42 280,00 €	41 300,00 €	83 580,00 €
Remplacer Grille/Regard	- €	900,00 €	900,00 €
Reprendre marquage traversée	- €	400,00 €	400,00 €
Reprise de revêtement (ml x 140 de large)	3 024,00 €	7 196,00 €	10 220,00 €
Sas d'entrée	1 800,00 €	- €	1 800,00 €
Signal sonore au feux	1 500,00 €	1 000,00 €	2 500,00 €
Supp ou déplacer Cabine Tel	- €	- €	- €
Sur éclairage	- €	- €	- €
Traversée piétonne complète	16 800,00 €	8 400,00 €	25 200,00 €
<b>Total</b>	<b>104 134,00 €</b>	<b>92 894,00 €</b>	<b>197 028,00 €</b>

### 3. Détails des préconisations

## 7. Budget estimatif de mise en accessibilité par voie

nomSite	Total	ml	cout/ml				
Allée de Bezons	9 556,00 €	206,9	46,19 €	Boulevard Jean Jaurès	94 223,00 €	801,03	117,63 €
Allée de la Plaine St Nazaire	16 894,00 €	478,67	35,29 €	Boulevard Joliot Curie	180 570,00 €	2816,81	64,10 €
Allée de Miraval	1 000,00 €	142,91	7,00 €	Boulevard Léon Blum	414 824,00 €	2366,83	175,27 €
Allée d'Iéna	206 535,00 €	1825,82	113,12 €	Boulevard Marcou	31 882,00 €	473,75	67,30 €
Allée Raymond Courrière	300,00 €	317,35	0,95 €	Boulevard Nicolas Poussin	34 563,00 €	805,91	42,89 €
Avenue A.Mullot	4 580,00 €	195,58	23,42 €	Boulevard Omer Sarraut	33 006,00 €	723,07	45,65 €
Avenue André Maginot	11 680,00 €	80,86	144,45 €	Boulevard Paul Langevin	114 764,00 €	717,98	159,84 €
Avenue Bunau Varilla	100 565,00 €	1709,21	58,84 €	Boulevard Paul Sabatier	40 628,00 €	965,88	42,06 €
Avenue Charles Lespinasse	73 858,00 €	332,19	222,34 €	Chemin de la Moulinasse	86 343,00 €	428,37	201,56 €
Avenue Claude Bernard	161 375,00 €	1095,24	147,34 €	Chemin de Montlegun	51 332,00 €	243,84	210,52 €
Avenue d'Alexandrie	83 090,00 €	388,44	213,91 €	Chemin de Pech	64 920,00 €	278,22	233,34 €
Avenue de Carcassonne	144 793,00 €	359,8	402,43 €	Conseil Général	10 663,00 €	184,45	57,81 €
Avenue de la Fajeolle	50 971,00 €	391,43	130,22 €	Cote de l'Ecole	31 454,00 €	273,54	114,99 €
Avenue des Berges de l'Aude	52 099,00 €	1518,49	34,31 €	Grand Rue	25 110,00 €	124,34	201,95 €
Avenue des Platanes	296 662,00 €	1207,39	245,71 €	Impasse Jean Bringer	27 197,00 €	118,74	229,05 €
Avenue du Général Leclerc	335 064,00 €	1771,06	189,19 €	La Ferraudiere	8 414,00 €	379,62	22,16 €
Avenue du Général Sarrail	49 849,00 €	218,44	228,20 €	Le Paicherou	283 854,00 €	2334,29	121,60 €
Avenue du Maréchal Foch	38 683,00 €	257,47	150,24 €	L'île	15 681,00 €	80,01	195,99 €
Avenue du Maréchal Joffre	18 362,00 €	126,07	145,65 €	Montée Combéléran	2 300,00 €	281,08	8,18 €
Avenue du Président Franklin Roosevelt	272 900,00 €	3139,6	86,92 €	Petite Cote du Foyer	73 903,00 €	183,61	402,50 €
Avenue Georges Guille	82 002,00 €	663,13	123,66 €	Place de Lattre de Tassigny	36 114,00 €	137,74	262,19 €
Avenue Henri Gout	218 488,00 €	2494,94	87,57 €	Place de l'Eglise	706,00 €	75,85	9,31 €
Avenue Jules Guesde	103 971,00 €	559,64	185,78 €	Place du Général de Gaulle	5 484,00 €	92,71	59,15 €
Avenue Jules Verne	72 972,00 €	1319,08	55,32 €	Pont Neuf	1 600,00 €	168,7	9,48 €
Avenue Philippe Crouzat	19 785,00 €	522,77	37,85 €	Pont Vieux	32 527,00 €	506,28	64,25 €
Avenue Pierre Sémard	83 852,00 €	697,83	120,16 €	Promenade du Canal	126 678,00 €	625,06	202,67 €
Avenue St Martin	19 909,00 €	409,3	48,64 €	Quai Bellevue	89 462,00 €	569,64	157,05 €
Berges de l'Aude	264 461,00 €	2358,98	112,11 €	Quai du Paicheron	61 826,00 €	1344,24	45,99 €
Boulevard Barbès	14 156,00 €	651,62	21,72 €	Route de Bram	203 946,00 €	495,4	411,68 €
Boulevard Camille	14 569,00 €	172,19	84,61 €	Route de Limoux	35 534,00 €	795,4	44,67 €
Boulevard de Rivoli	134 953,00 €	1527,76	88,33 €	Route de Saint Hilaire	30 176,00 €	575,09	52,47 €
Boulevard de Varsovie	50 725,00 €	861,16	58,90 €	Route Minervois	54 219,00 €	981,68	55,23 €
Boulevard Denis Papin	219 656,00 €	3119,09	70,42 €	Rue Aimé Ramond	445 805,00 €	1288,46	346,00 €
Boulevard du Cdt Roumens	13 474,00 €	271,52	49,62 €	Rue Albert Tomey	511 083,00 €	1104,93	462,55 €
				Rue Alexandre Guiraud	32 205,00 €	469,97	68,53 €

### 3. Détails des préconisations

## 7. Budget estimatif de mise en accessibilité par voie

Rue Alfred de Musset	123 772,00 €	1255,24	98,60 €	Rue Dujardin Beaumetz	96 842,00 €	741,13	130,67 €
Rue Antoine Armagnac	83 856,00 €	680,41	123,24 €	Rue Dupleix	42 778,00 €	295,83	144,60 €
Rue Antoine Watteau	66 847,00 €	259,63	257,47 €	Rue Emile Alain	24 571,00 €	576,39	42,63 €
Rue Arago	52 846,00 €	205,45	257,22 €	Rue Ernest Renan	90 089,00 €	236,2	381,41 €
Rue Auguste Rodin	121 767,00 €	312,2	390,03 €	Rue Gamelin	51 788,00 €	114,26	453,25 €
Rue Barbès	147 425,00 €	358,5	411,23 €	Rue Gaspar Monge	67 715,00 €	1185,91	57,10 €
Rue Becquerel	17 729,00 €	87,4	202,85 €	Rue Germain	45 563,00 €	222,99	204,33 €
Rue Buffon	396 640,00 €	2645,34	149,94 €	Rue Germinal	19 571,00 €	144,56	135,38 €
Rue Chartran	71 708,00 €	311,47	230,22 €	Rue Gustave Nadaud	29 148,00 €	616,19	47,30 €
Rue Clémenceau	320 809,00 €	920,04	348,69 €	Rue Henri Sivade	53 338,00 €	256,77	207,73 €
Rue Colonel Cazaux	98 641,00 €	425,04	232,07 €	Rue Hoche	32 390,00 €	122,38	264,67 €
Rue Coste Reboulh	202 780,00 €	644,99	314,39 €	Rue Jacquard	92 075,00 €	633,52	145,34 €
Rue Courtejaire	72 700,00 €	151,9	478,60 €	Rue Jean Bringer	452 417,00 €	1128,85	400,78 €
Rue de Belfort	114 471,00 €	528,9	216,43 €	Rue Jean Giono	31 529,00 €	309,31	101,93 €
Rue de la Barbacane	108 167,00 €	598,35	180,78 €	Rue Joseph Cuvier	24 997,00 €	184,1	135,78 €
Rue de la Conférence	43 164,00 €	96,35	447,99 €	Rue Jules Michelet	102 699,00 €	601,22	170,82 €
Rue de la Crêche	8 323,00 €	80,13	103,87 €	Rue Jules Sauzède	539 595,00 €	1166,25	462,68 €
Rue de la Liberté	347 847,00 €	833,77	417,20 €	Rue Lafayette	115 870,00 €	457,91	253,04 €
Rue de la République	477 157,00 €	1101,34	433,25 €	Rue Le Notre	17 669,00 €	535,47	33,00 €
Rue de l'Aigle d'Or	84 866,00 €	259,75	326,72 €	Rue Levis	15 798,00 €	157,93	100,03 €
Rue de Lorraine	51 900,00 €	364,8	142,27 €	Rue Littré	217 744,00 €	477,94	455,59 €
Rue de Rabelais	35 509,00 €	164,85	215,40 €	Rue Louis Jouvet	51 347,00 €	359,8	142,71 €
Rue de Saint Saens	159 235,00 €	732,17	217,48 €	Rue Michel Maurette	90 848,00 €	652,12	139,31 €
Rue de Verdun	489 937,00 €	1319,68	371,25 €	Rue Mistral	33 528,00 €	144,54	231,96 €
Rue Denisse	18 361,00 €	218,11	84,18 €	Rue Moulin de la Seigne	220 388,00 €	1015,41	217,04 €
Rue des 3 couronnes	4 614,00 €	140,02	32,95 €	Rue Orphée	650,00 €	113,81	5,71 €
Rue des Etudes	372 537,00 €	828,52	449,64 €	Rue Paganini	46 362,00 €	199,71	232,15 €
Rue des Jardins	51 545,00 €	282,76	182,29 €	Rue Parmentier	6 632,00 €	63,99	103,64 €
Rue d'Isly	148 686,00 €	735,6	202,13 €	Rue Paul Henri Mouton	27 803,00 €	743,55	37,39 €
Rue du 24 février	10 074,00 €	410,83	24,52 €	Rue Paul Lacombe	51 100,00 €	133,6	382,49 €
Rue du 4 septembre	475 361,00 €	963,57	493,33 €	Rue Perrin	75 288,00 €	719,13	104,69 €
Rue du Cimetière St-Michel	115 754,00 €	669,72	172,84 €	Rue Pinel	71 298,00 €	157,81	451,80 €
Rue du Manège	28 233,00 €	305,73	92,35 €	Rue Radiguet	19 633,00 €	156,04	125,82 €
Rue du Pont Vieux	97 321,00 €	439,21	221,58 €	Rue Raoul Duffy	39 577,00 €	265,36	149,14 €
Rue du Sabladou	113 359,00 €	647,88	174,97 €	Rue Raynaud	89 227,00 €	194,52	458,70 €

### 3. Détails des préconisations

### 7. Budget estimatif de mise en accessibilité par voie

Rue Roualt	58 950,00 €	291,13	202,49 €
Rue Sainte Marie	93 118,00 €	455,71	204,34 €
Rue Tesseyre	11 716,00 €	56,72	206,56 €
Rue Théodore Géricault	72 896,00 €	251,77	289,53 €
Rue Tranquille	66 487,00 €	146,96	452,42 €
Rue Trivalle	278 226,00 €	1381,78	201,35 €
Rue Victor Hugo	226 508,00 €	609,58	371,58 €
Rue Voltaire	706 938,00 €	1248,34	566,30 €
Ruelle des Boulangers	67 960,00 €	124,51	545,82 €
Ruelle des Tanneurs	143 294,00 €	315,73	453,85 €
Ruelle Perrot	51 129,00 €	112,79	453,31 €
Ruelle Roland	68 283,00 €	151,08	451,97 €
Square Gambetta	33 152,00 €	728,61	45,50 €
Voie médiévale	205 295,00 €	1035,89	198,18 €
<b>Total</b>	<b>16 740 545,00 €</b>	<b>97179,20</b>	<b>172,26 €</b>



Ville de Carcassonne - version 05e du 08/01/2013

